

Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Bienne, le 27 septembre 1860

Autor(en): **Kohler, Xavier / Scholl, G. / Dupasquier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **12 (1860)**

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Bienne, le 27 septembre 1860.

En suite de convocation du 2 septembre, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Bienne le 27 dudit mois.

A neuf heures du matin, plus de soixante-dix sociétaires sont réunis à l'hôtel-de-ville, dans la salle du conseil, richement ornée pour la circonstance. Le buste de Jules Thurmann, sortant d'un massif de verdure et de fleurs, domine le bureau; les galeries sont décorées de guirlandes, qui encadrent les armoiries des principales villes du Jura et les noms de nos illustrations les plus chères; on remarque entre autres, dans cette revue de nos gloires nationales : Thurmann, Neuhaus, Deluce, Morel, Prévost, Voirol, P. Mathieu, etc. — Plusieurs personnes étrangères à la Société, des hommes d'études de Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Berne, assistent aussi à la réunion.

M. X. Kohler, président de la Société, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à ses collègues des diverses parties du Jura, puis il déclare ouverte la 12^e réunion générale, et invite l'assemblée à nommer le bureau local pour la séance de

ce jour. Les membres des divers bureaux sont appelés à remplir ces fonctions. Prennent place au bureau : MM. Kohler, Dupasquier, Durand, Favrot, secrétaire, de Porrentruy; Scholl, président, et Cunier, secrétaire de la section de Bienne; Grosjean, président, Bernard, secrétaire de la section d'Erguel; Imer, président de la section de Neuveville. Sont encore invités à prendre place au bureau : MM. Rod. d'Effinger, de Wildegg, président de la Société cantonale des beaux-arts; Daguet, de Fribourg; Kopp, délégué de la Société d'utilité publique de Neuchâtel; A. Morlot, de Lausanne. — M. Scholl, président de la section de Bienne, est appelé à présider la réunion.

M. Scholl commence son discours d'ouverture en remerciant ses collègues du Jura d'avoir répondu à l'appel cordial des Biennois. La Société d'émulation a eu, depuis sa fondation, un heureux résultat : elle resserre davantage les liens qui unissent les enfants des mêmes contrées. M. le président, après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les pertes que la Société a essuyées cette année, et consacré quelques mots à M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, qui nous a offert en 1860 la collection complète de ses œuvres, lit une notice nécrologique sur notre collègue, M. le pasteur Lamon, décédé dans sa paroisse, à Diesse, en avril 1858.

Le secrétaire de la Société, M. Al. Favrot, donne lecture du *Coup-d'œil* sur les travaux de la Société jurassienne pendant l'année 1860. L'assemblée, consultée sur ce rapport, en vote l'impression à l'unanimité, ainsi que celle du discours d'ouverture.

On passe à l'examen des comptes. Le président expose l'état de situation de la caisse de la Société. L'assemblée charge, comme les années précédentes, une commission de l'examen des comptes. Sont désignés à cet effet : MM. Durand et Prêtre.

L'assemblée passe à la nomination du bureau central. Un changement est survenu dans le courant de l'année; M. Dupasquier ayant décliné les fonctions de secrétaire, le bureau

central a choisi pour le remplacer M. le professeur Favrot. L'assemblée nomme membres du bureau central : MM. Kohler, président, Stockmar, vice-président, Durand, Dupasquier, Favrot, secrétaire-caissier.

M. X. Kohler remercie la Société de la nouvelle marque de confiance dont elle veut bien l'honorer. Il regrette que ses occupations lui aient, cette année, fait souvent négliger les intérêts de la Société, et espère qu'il n'en sera plus ainsi à l'avenir.

L'assemblée, sur la proposition du président, vote des remerciements au bureau central pour le soin qu'il a pris des intérêts de notre association. Des remerciements sont aussi votés aux bureaux de sections.

DONS ET COMMUNICATIONS.

Le président de la Société communique plusieurs lettres de personnes invitées à notre réunion et qui n'ont pu s'y rendre; de ce nombre, MM. de Fischer-Ooster, de Berne, Lochmann et Rivier, de Lausanne.

M. X. Kohler soumet à l'assemblée une communication de M. Mandelert sur plusieurs objets qu'il a déposés sur le bureau; ce sont :

« 1^o Un ouvrage très-ancien sur la botanique. Ce livre, qui appartenait à la bibliothèque de *Bellelay*, est intitulé : *De historia stirpium commentarii insignes*; il a été imprimé à *Lyon* en 1551 et dédié à l'électeur de *Brandebourg*, par le docteur *Leonhart Fuchs*. — L'ouvrage est orné de gravures représentant les plantes. On y remarque, en outre, un grand nombre d'annotations manuscrites, qui, à en juger par l'écriture, remontent à une époque très-ancienne. Mais ce qui rend ce livre non moins remarquable, c'est qu'il contient un petit herbier, lequel, malheureusement, ne se compose plus que de 16 plantes, qui, vraisemblablement, sont à peu près aussi anciennes que le livre, et remontent ainsi à quelques siècles.

— Les annotations de la collection de plantes sont dues aux religieux de *Bellelay*.

2° *Lettres de naturalité* accordées le 21 novembre 1759 par *Joseph-Guillaume de Rinck*, *Prince-Evêque de Bâle*, à *Amé-François-Thiébaut Dieudonné*, fils de *Jean-Baptiste Dieudonné*, gentilhomme de l'*Aveline*, conseiller et secrétaire intime de S. A. R. Madame la *Princesse de Lorraine*, dame et abbesse de *Remiremont*. — Les motifs de cette naturalisation ne sont pas indiqués.

3° *Sceau d'Anne-Charlotte de Lorraine*, abbesse de *Remiremont*. Ce sceau était appendu aux lettres de noblesse accordées à *Amé-François-Thiébaut Dieudonné*.

4° Une lettre du 30 octobre 1782, signée par *Charlotte de Lorraine* et adressée au même *Dieudonné*, au sujet d'un *canonicat*.

5° *Parchemin* présentant un arbre généalogique d'un tableau armorial trouvé dans les papiers de la famille *Dieudonné*.—Cet armorial présente les armoiries des : *de Tulliers*, *de Montjoie* ou *Froberg*, *de Rheinach* et *de Kyenbourg*. »

Le président enregistre les dons faits à la Société : 1° de la part de la *Société des sciences naturelles de Bâle*, la dernière livraison de ses *Mittheilungen*; 2° de la part de la *Revue d'Alsace*, les derniers nos de ce recueil; 3° de la part de M. *Lochmann*, de *Lausanne*, une *circulaire de la commission pour le progrès de l'instruction, nommée par la Société vaudoise d'utilité publique*; 4° de la part de M. *Zyro*, ancien professeur, *Die Sendscreiben des Apostels Paulus an die Galater, Efesier, Philipper, Kolossier und Thessalonischer*. Neu übersetzt von F. *Zyro*. Arau 1860, br. in-18; 5° de la part de M. *Fischer-Ooster*, son ouvrage, *Die fossilen Fucoïden der Schweizer-Alpen*. Bern. 1858, in-4°. — Des remerciements sont votés aux donateurs.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

HISTOIRE.—M. A. *Quiquerez*, père, dépose sur le bureau un recueil renfermant plus de 40 planches destinées à faire partie

de l'*Histoire des monuments de l'ancien Evêché*. Ce sont d'anciennes vues, des plans, des dessins d'antiquités diverses, recueillis avec peine depuis un grand nombre d'années. A l'appui d'une *Notice* sur ce sujet il présente trois cartes de l'ancien Evêché de Bâle qu'il a coloriées archéologiquement et sur lesquelles il a tracé les localités où l'on a trouvé des antiquités celtiques, romaines et du moyen-âge. Il observe que ces cartes n'indiquent que le résultat de ses observations, et qu'il y a probablement beaucoup de choses qui ont échappé à ses investigations.

L'examen de ces cartes fait voir que dès les temps les plus reculés, il y a des localités qui ont été constamment ou successivement habitées, en sorte que plusieurs de nos villes et villages reposent sur d'anciens établissements celtiques, romains et des premiers temps du moyen-âge. L'*Indicateur d'histoire suisse*, dans son numéro de ce mois, a publié une notice de M. Quiquerez sur quelques monuments druidiques qu'il a découverts depuis la publication de son mémoire sur les traditions celtiques.

M. Quiquerez donne enfin lecture d'une partie de sa notice sur les monuments de diverses époques dans nos contrées.

M. Gilliéron donne à la Société quelques détails sur ses recherches dans les *habitations lacustres*. L'établissement qu'il a surtout exploré est celui du *Pont de Thielle*, entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne. (Voir à l'*Appendice*.) Il présente aussi des graines alimentaires diverses provenant des pilotis de l'île de St-Pierre; parmi elles se trouvent des fèves de marais, des lentilles et des pois qu'on n'a pas encore trouvés ailleurs. Ces graines sont plus petites que celles des variétés actuellement cultivées; mais elles n'en indiquent pas moins un progrès dans l'agriculture du peuple primitif, et elles autorisent à placer les pilotis de l'île de St-Pierre, dont on n'a pas encore pu déterminer l'âge par des débris d'industrie, au nombre des plus modernes.

A la suite de cet exposé, M. le professeur Morlot, de Lausanne, insiste sur la haute importance archéologique des

objets lacustres, et nous dit un mot des richesses de ce genre découvertes chaque jour en Suisse.

M. Morlot ajoute que M. le chimiste Fellenberg s'occupe de l'étude minéralogique des objets trouvés; cette étude ne peut manquer de produire de précieux résultats. M. Morlot entre dans quelques détails sur les analyses chimiques déjà faites par M. Fellenberg. (*)

M. le pasteur Tièche présente à la Société son travail sur *l'Inscription romaine de Pierre-Pertuis*. (Voir à l'Appendice.)

M. le professeur Dupasquier lit une notice sous ce titre : *Les Conseils de Porrentruy pendant les années 1786 à 1792*. (Voir à l'Appendice.)

M. Dupasquier termine cette communication en insistant sur le rôle joué par les communes aux siècles derniers et l'utilité de dépouiller les archives locales pour écrire notre histoire. Notre honorable collègue émet le vœu qu'un travail de ce genre soit présenté à chaque réunion générale de la Société.

M. Daguet lit *une lettre de l'avoyer Neuhaus au P. Girard*, extraite de sa *Biographie* du célèbre cordelier. Par cette lettre, du 24 juillet 1835, le premier magistrat de la république de Berne engageait l'illustre pédagogue à accepter la direction de l'Ecole normale du Jura. (Voir à l'Appendice.)

M. Zyro, ancien professeur, présente un travail *étymologique* sur les noms de lieux de la contrée qu'il habite (le Seeland).

LITTÉRATURE.— M. Imer lit une composition intitulée : *Une nouvelle rêverie de promeneur solitaire sur Rousseau à l'île St-Pierre*. Il relève dans quelques pages humoristiques les

(*) M. Morlot, que nous avons prié de nous transmettre une note sur sa communication, nous adresse à sa place, comme étant d'un plus haut intérêt, sa *Leçon d'ouverture d'un cours sur la haute antiquité*, fait à Lausanne en 1860. Ce travail a été soigneusement revu, considérablement augmenté. M. Morlot a apporté à cette édition nouvelle le plus grand soin, son manuscrit a été soumis à des juges compétents. Nous espérons que les sociétaires nous sauront gré de leur offrir cette œuvre mûrie avec une patience dont on voit peu d'exemples de nos jours. (Voir à l'Appendice.)

jugements que porterait le philosophe sur toutes les pensées qu'on lui prête dans les livres des voyageurs.

EDUCATION. — M. Paroz lit un travail qui a pour titre : *Coup d'œil sur le champ de la pédagogie moderne* — Jusqu'à Pestalozzi on procédait en éducation d'une manière plus ou moins empirique, malgré les plus louables essais pour perfectionner la pédagogie. Pestalozzi fut le premier qui plaça cette science sur sa véritable base, c'est-à-dire la connaissance des facultés de l'enfant et des lois de leur développement. Approprier les moyens éducatifs ou les diverses branches d'enseignement aux facultés de l'enfant, au degré de leur développement, aux lois qui président à ce développement, tel a été depuis le problème que la pédagogie s'est appliquée à résoudre et à perfectionner. Mais les divisions n'ont pas tardé à apparaître dans ce champ où les observations ne peuvent pas se faire avec une précision mathématique. Aujourd'hui l'Allemagne compte six grandes écoles pédagogiques subdivisées chacune en plusieurs sectes. On peut cependant faire deux classes de ces diverses écoles. Diesterweg écrit au-dessus ces deux mots : *naturalisme* et *supranaturalisme*. Les pédagogues du naturalisme, Diesterweg en tête, prétendent que le monde visible est le seul objet de nos connaissances, le seul qui doit servir de base à notre science, à notre morale, à notre religion. Nous ne connaissons rien au-delà du monde naturel, Dieu est en dehors de nos observations, il est l'inconnu que la science travaille à déterminer. Les partisans du supranaturalisme maintiennent qu'au-dessus du monde naturel, existe un monde surnaturel connu par révélation et qui doit, aussi bien que le premier, entrer dans le champ de nos études et servir de moyen d'éducation. L'histoire, disait-il avec raison, en nous faisant remonter jusqu'à l'Homme-Dieu, nous fait toucher comme du bout du doigt ce monde surnaturel, lequel d'ailleurs répond à nos plus intimes aspirations, à nos plus profonds besoins. Il répond à des facultés qui sans lui ne se développent pas, et les connaissances qu'on acquiert dans ce domaine se

basent sur des expériences intimes, sur une intuition d'une vie spirituelle, toute aussi réelle, plus réelle même que l'intuition que nous avons à l'aide des sens des objets du monde extérieur, auxquels seuls on voudrait donner une réalité. (*)

PHILOSOPHIE. — M. Zyro, ancien professeur, donne lecture d'un Mémoire *sur les folies humaines*.

BOTANIQUE. — M. le professeur Godet soumet une communication relative aux phénomènes que présente la *Distribution de certaines espèces sur la chaîne du Jura*. (Voir à l'Appendice le résumé de ce travail que nous a transmis M. Godet.)

UTILITÉ PUBLIQUE. — M. le Dr Juillard lit une notice *sur les inhumations de personnes vivantes*. (Voir à l'Appendice.)

TOPOGRAPHIE. — M. Eug. Froté, ingénieur-géographe, dépose sur le bureau le *plan d'alignement de St-Imier*. Ce plan contient :

1° La position géographique de la tour du Temple; les longitudes et latitudes déduites des coordonnées géodésiques de la carte d'état-major fédéral.

2° La position topographique par les altitudes de quelques points principaux.

3° Les plans d'alignement et de nivellement; ce dernier renfermé dans 2 colonnes latérales indiquant les noms des rues, leurs pentes et les côtes de déblais et remblais pour chaque changement ou intersection de rues. (Les maisons sortant de l'alignement portent des hâchures moins serrées que les autres et les édifices publics sont représentés par des hâchures croisées.)

4° Un encadrement portant les façades des bâtiments publics et de quelques autres qui présentent un aspect architectural.

L'échelle du plan est le $\frac{1}{2500}$

(*) Le travail de M. Paroz a été publié l'an dernier dans le journal, *l'Ecole normale*, de Paris. Cette circonstance nous prive de l'imprimer dans nos Actes.

M. Quiquerez communique la carte de travaux d'exploitation des mines de fer dans la partie la plus riche en minerais du Val de Delémont. Cette carte a été publiée par lui l'hiver dernier et elle a reçu l'accueil le plus favorable de plusieurs gouvernements, ainsi que de géologues suisses et étrangers. Elle est le résultat de quatorze années de travaux et d'étude, le résumé de plus de quarante plans partiels ou de détail. Elle est destinée à faire voir d'un seul coup-d'œil l'étendue des amas de mines que la nature a déposés avec irrégularité et parcimonie dans le terrain sidérolitique, censé renfermer le minerai en une plus grande abondance. A l'appui des plans géométriques l'auteur fournit des chiffres indiquant la profondeur de chaque puits et les quantités exactes de minerai exploitées dans chaque rayon.

BEAUX-ARTS. — M. Edouard Quiquerez, fils, dépose sur le bureau un recueil de vues, au nombre de plus de 40, représentant des monuments, des anciens châteaux, des paysages du Jura, vues qu'il a photographiées et qui sont en partie destinées à figurer dans l'*Histoire des monuments de l'ancien Evêché de Bâle*, que prépare son père. Nous savons qu'il en a photographiées beaucoup d'autres, mais que le mauvais temps ne lui a pas permis d'achever ce travail. C'est une collection remarquable de charmants dessins, qui, pour la première fois, représentent les vues du Jura telles qu'elles sont et non pas seulement dans le but de faire de l'essai aux dépens de la réalité. Le choix des positions d'où il a pris ces vues, sous la direction de son père, permet d'étudier l'architecture et les détails des monuments comme si on les avait devant les yeux.

C'est aussi la première fois que le photographe fait apparition dans notre Société et nous devons saluer sa bienvenue qui offre une nouvelle branche d'étude et un moyen de conserver au moins les dessins fidèles de nos monuments, avant que les hommes et le temps n'achèvent de les détruire.

M. Rod. d'Effinger de Wildegg lit un *Rapport sur la Société*

cantonale des beaux-arts. Il dit quel développement rapide a pris cette association, développement tel qu'il exige la création d'un nouveau local; un appel sera adressé aux amis des beaux-arts pour couvrir cette dépense. M. d'Effinger verrait avec plaisir notre Société s'intéresser à cette question. (Voir à l'*Appendice*.)

POÉSIE. M. Krieg lit une poésie intitulée : *Le réveil du Dante*.

M. le pasteur Courvoisier donne lecture d'un poème sous ce titre : *L'Essaim d'abeilles*. (Voir à l'*Appendice*.)

RÉCEPTION DE SOCIÉTAIRES.

Sur la proposition du bureau central et des bureaux de sections, sont reçus à l'unanimité :

Membres titulaires :

- MM. BELRICHARD, avocat, à Neuveville.
CORREVON, instituteur, à Nods.
GAILLET, LOUIS, négociant, à Bienne.
HALLER, pasteur, à Bienne.
JUILLARD, président du tribunal, à Moutier.
JUILLARD, docteur en médecine, à Biennè.
KEMPF-TIÈCHE, négociant, à Bienne.
KOEHLI, JACQUES, fabricant d'horlogerie, à Bienne.
LEHMANN-CUNIER, établisseur, à Bienne.
MONTANDON, négociant, à Bienne.
NEUHAUS, JULES, chimiste, à Bienne.
QUIQUEREZ, EDOUARD, à Bellerive.
SCHÆRER, Dr phil., professeur, à Bienne.
SCHNEIDER-PERRET, négociant, à Bienne.
SCHAFFTER, pasteur, à Moutier.
STAUFER, Dr en médecine, à Neuveville.

Membres correspondants :

- MM. ECKHARDT, Dr phil., à Berne.
MONNIER, directeur de l'instruction publique, à Neuchâtel.
RAMU, professeur, à Neuchâtel.
ZUNDEL, professeur, à Berne.

Membres correspondants honoraires :

MM. DE MULINEN-GOROWSKY, à Berne.
DE FISCHER-OOSTER, à Berne.
BRUNNER, FRANÇOIS, banquier, à Soleure.
CHERBULIEZ, JOEL, libraire, à Genève.
FIALA, directeur du séminaire, à Soleure.
LOCHMANN, professeur, à Lausanne.
PICTET DE SURGY, à Genève.
RIVIER, Dr en droit, à Lausanne.

DÉLIBÉRATIONS.

1. L'assemblée passe à la discussion de divers objets mis à l'ordre du jour.

A la suite de la lecture de M. Rod. d'Effinger, de Wildegg, le président de la Société propose de répondre au vœu exprimé par notre honorable collègue en faveur de la Société des beaux-arts. Il rappelle ce que cette association a déjà fait pour le Jura et ses artistes, la souscription au monument Thurmann, l'achat d'ouvrages de nos compatriotes pour les loteries, les marques d'intérêt données au paysagiste Juillerat ; il propose en conséquence d'engager les Jurassiens, par l'intermédiaire de notre Société, à se faire recevoir de la Société cantonale, et de souscrire selon nos faibles moyens pour l'érection du Musée de Berne.

La discussion est ouverte sur cet objet. Plusieurs membres prennent la parole ; d'accord sur le premier point, on diffère quelque peu sur le second et essentiellement sur le chiffre de la souscription. Après quelques explications du président sur l'état de nos finances, on s'arrête au chiffre proposé par M. X. Kohler, 20 francs. Si minime que soit cette offrande, elle atteindra le but désiré, donner à la Société cantonale un témoignage de notre sympathie.

2. Le président de la Société donne communication d'une lettre reçue de la Société économique de Berne, qui invite notre association à se faire représenter à l'anniversaire séculaire de sa fondation, qui aura lieu le 30 septembre et concor-

dera avec l'ouverture officielle de l'école d'agriculture de la Rütli, une exposition d'instruments, de produits agricoles et de fleurs, et un concours de charrues. M. X. Kohler fait part de la réponse qu'il a adressée à M. de Watteville, président de la Société, et insiste d'autant plus sur la présence du Jura à cette fête, que, dans le siècle passé, les foyers de vie intellectuelle existant dans plusieurs de nos districts étaient l'œuvre de cette association. M. Scholl, président, et d'autres sociétaires se prononcent dans le même sens. L'assemblée décide d'envoyer des délégués à Berne. M. Scholl et plusieurs membres sont priés d'accepter ce mandat. M. Scholl remplira cette honorable mission, il espère que maint de nos collègues assistera avec lui à la fête agricole de Berne.

3. Le président de la Société fait rapport à l'assemblée des résolutions que lui soumettent les bureaux de sections réunis, le jour même en comité, sur diverses questions débattues dans les cercles respectifs et devant avoir une solution en séance générale. Il s'agit d'abord du vœu émis par M. Imer, à la réunion générale de 1859, de substituer, dans les séances annuelles, à la lecture de travaux morcelés par le temps, la discussion de quelques sujets scientifiques ou pédagogiques désignés d'avance et traités par des membres désignés. M. Imer exprimait aussi le désir de voir mis en circulation pendant l'année les travaux faits dans chaque section. — En second lieu, la section d'Erguel propose que les travaux reconnus, par la section où ils ont été lus, dignes d'être imprimés soient soumis au comité central et par celui-ci aux bureaux de sections. Ces bureaux, réunis à l'assemblée générale, formeraient un jury qui déciderait en dernier ressort quels travaux seraient imprimés *in extenso* dans l'*Appendice des Actes* de la Société. — Enfin, ne pourrait-on pas publier, sous le patronage de la Société, un *Almanach* ou un *Annuaire*, comme Bâle, Zurich, Neuchâtel et d'autres localités nous en donnent l'exemple.

Le comité des bureaux réunis, tout en reconnaissant ce que ces diverses propositions ont de bien en elles-mêmes et

en rendant pleine justice aux sentiments qui les ont dictées, ayant égard aux circonstances où se trouve la Société, à la teneur des statuts, au caractère que revêtent nos réunions générales, caractère qui en fait le principal mérite, propose à l'assemblée :

1^o De soumettre chaque année aux sections des sujets à traiter dans les réunions particulières. Le rendu-compte des débats sera soumis au bureau central, qui présentera un rapport d'ensemble sur la matière en assemblée générale.

2^o D'engager les sections à mettre en circulation les travaux qui leur sont lus dans les séances particulières.

3^o De tenir compte, dans les limites du possible, des propositions relatives à l'impression dans les *Actes* des travaux lus en séances de sections.

4^o D'engager les sociétaires des diverses sections à prêter, au besoin, leur concours pour la création d'un *Annuaire* ou d'un *Almanach* vraiment populaire, la Société ne pouvant comme telle prendre dès actuellement l'initiative à cet égard.

Ces propositions sont adoptées sans discussion à la grande majorité des suffrages.

4. On passe à la fixation de la cotisation pour 1861. Elle est maintenue à *quatre francs*, comme les années précédentes.

5. Le président invite l'assemblée à arrêter le lieu de réunion pour 1861. On fait observer que ce serait le tour de Delémont; mais comme nul membre de cette section n'est présent à la séance, plusieurs personnes se demandent si l'on peut fixer cette localité sans l'agrément de nos collègues. M. le pasteur Bernard propose de se réunir à St-Imier; il a l'espoir qu'une nouvelle section s'y formera prochainement, et l'assemblée générale en serait l'inauguration. M. Bernard remarque que toutefois St-Imier serait disposé à céder cet honneur à Delémont si la section le désire. — L'assemblée se prononce donc provisoirement pour St-Imier, laissant au bureau de la section d'Erguel le soin de s'entendre à cet égard avec la section de Delémont ou le bureau central, s'il y a lieu.

6. La Société, par l'organe de son président, témoigne sa

gratitude à la section de Bienne, pour la bonne réception qu'elle a reçue dans cette ville.

7. Le président remercie ses collègues et les personnes étrangères présentes à la réunion, d'avoir bien voulu se rendre à cette séance. Il espère qu'on se reverra en aussi grand nombre à St-Imier ou à Delémont, en 1861.

La séance, suspendue à midi, a été reprise à midi un quart et levée à deux heures.

Bienne, le 27 septembre 1861.

Les membres du bureau :
X. KOHLER, DUPASQUIER,
DURAND, IMER, GROSJEAN,
BERNARD.

Le Président,
G. SCHOLL.
Les Secrétaires,
CUNIER, FAVROT.

Achevons de retracer en quelques lignes le tableau de cette journée. A quatre heures, le banquet réunissait les sociétaires dans la salle même où avait eu lieu la réunion. Plus de cent personnes y assistaient; les tribunes étaient remplies de spectateurs, jaloux d'avoir leur part de cette fête de famille. Bientôt l'excellente musique-fanfare de Bienne se fit entendre; morceaux bien choisis et joués de même: la cité de Joseph Kuhn restait au niveau de sa vieille réputation. Des amateurs biennois exécutèrent avec succès des morceaux de chant dont la difficulté eût effrayé de moins habiles. Les toasts alternaient avec la musique instrumentale et vocale. Le premier fut porté par le président, M. Scholl, *à la patrie!* puis l'amitié et le contentement, dont les cœurs étaient pleins, se firent jour dans les paroles, et de nobles sentiments furent exprimés avec cet entrain, ce laisser-aller, cet *humour* qui caractérise nos réunions jurassiennes. Citons en passant le toast d'un de nos membres fondateurs, M. Daguet, de Fribourg: *A la Société d'émulation*, et la bonne improvisation de notre ami Gressly, répondant à la chanson en son honneur, vivement applaudie,

La poésie ne fit pas non plus défaut au banquet : M. Scholl fut à mainte reprise interrompu par des bravos prolongés à la lecture de sa charmante boutade *sur le matérialisme et l'idéalisme comparés*. (Voir à l'Appendice.) La soirée était avancée lorsqu'on se retira. Tous les sociétaires ne pouvaient assez se louer de l'hospitalité biennoise, et adressèrent de vifs remerciements à notre digne président, M. Scholl, qui, en cette circonstance comme toujours, du reste, avait fait preuve d'un dévouement, d'un zèle indicible.

Les circonstances dans lesquelles eut lieu la réunion de Bienne nous font un devoir de reproduire le toast de M. le président Scholl ; il a heureusement exprimé les sentiments qui animaient alors, comme encore aujourd'hui, tous les enfants du Jura.

LA PATRIE SUISSE.

Rives délicieuses de la Birse, du Doubs, de la Suse et du lac de Bienne !... Vastes et majestueuses forêts de notre Jura ! Collines et vallées si accidentées et si pittoresques, champs et pâturages si fertiles, vignobles et jardins si bien cultivés !... Jolies petites villes, antiques manoirs, auxquels se rattachent de si glorieux souvenirs, riants et paisibles hameaux, agrestes demeures, où l'industrie rivalise avec l'agriculture pour procurer aux habitants de cette heureuse contrée une aisance et un bien-être qu'on chercherait vainement dans le reste de l'univers !...

Quel cœur jurassien pourrait rester indifférent à votre aspect ? Et quel est celui d'entre nous qui ne s'écrierait pas avec un sentiment de fierté et de douce satisfaction :

« O patrie ? tu es belle ! et tes enfants sont heureux de t'appartenir ! »

Mais serait-ce à la beauté seule de notre pays que nous devrions rendre hommage, mes chers compatriotes, et ne nous offre-t-il pas des avantages bien plus précieux encore ?

Oui, sans doute.

C'est aussi sur ce modeste petit coin de terre, c'est dans cette Suisse, dont nous avons le bonheur de faire partie, que règne la Paix, ce don du Ciel, dont aujourd'hui les peuples sont si rarement appelés à jouir.

C'est là que se retrouve cette heureuse médiocrité, cette « medio-

critas aurea » célébrée par les anciens poètes, et à laquelle nous sommes redevables de n'avoir pas journellement devant les yeux le douloureux contraste d'un luxe scandaleux et d'une misère affreuse.

C'est là que s'est conservé ce sentiment religieux, malheureusement engourdi dans une grande partie de la chrétienté, mais encore servent dans notre pays, et cette tolérance mutuelle, qui permet à nos frères catholiques de construire des églises dans nos cités protestantes, et à nos frères réformés, d'élever des temples au Seigneur chez nos bons voisins les Soleurois et dans la catholique Lucerne.

C'est là où l'obole de l'enfant du pauvre contribue avec le don du riche, à conserver à la patrie la terre classique de notre indépendance, et où des établissements de bienfaisance et de charité, fondés par de pieuses aumônes, s'élèvent comme par enchantement. C'est là où nos malheureux frères de Syrie trouvent une main secourable, les proscrits un refuge, et toutes les infortunes un soulagement.

C'est là encore qu'habite cette égalité républicaine qui ne reconnaît d'autres prérogatives que celles que donnent le mérite, les talents et la vertu, et cette liberté enfin, si calomniée, parce que de tout temps des hommes égarés ont commis des crimes en son nom, mais toujours vivace dans les cœurs suisses, cette vraie et sage liberté, inséparable de l'ordre, et aussi éloignée d'une licence effrénée que de l'asservissement.

N'avons-nous pas sujet de nous écrier encore :

« O Patrie ! tu es bonne, autant que belle, et tes enfants sont heureux de t'appartenir ! »

Ce sera donc, chers Compatriotes Jurassiens, A LA PATRIE SUISSE que je porterai ce premier toast...

QU'ELLE VIVE !

